

Référendum

La tour Taoua vaut bien une votation populaire

Par Daniel Audétat. Mis à jour le 27.12.2011

L'UDC et, sans doute, les radicaux vont demander que le peuple ait le dernier mot sur un projet phare du renouveau du Palais de Beaulieu. *Publié le 11 août 2011.*



La tour Taoua, dans le prolongement des nouvelles halles.

Image: DR

Dossiers

Cantoniales 2012

L'heure du souk a sonné pour le Conseil d'Etat

Le PLR Jean-Jacques Aubert vise le siège de Nuria Gorrite

Pour la répartition des départements, le Gouvernement «évite le vote»

Pour préserver leurs effets, les radicaux lausannois font encore des mystères. «Nous allons convoquer une importante conférence de presse qui sera consacrée au projet de la tour Taoua du Palais de Beaulieu. Patientez jusque-là...»

De la bouche de Pierre-Antoine Hildbrand, chef du groupe radical au parlement communal, on n'en saura pas davantage pour l'instant. Sauf qu'on peut en être sûr: le parti

Mots-clés

Tour Taoua

ne désavouera pas son conseiller municipal, le directeur des Travaux Olivier Français, qui a largement contribué à l'éclosion de ce projet. Il est même prévu qu'il participe à l'événement médiatique de la semaine prochaine. Les radicaux restent donc partisans de la tour de 85 mètres et 27 étages que le groupe Losinger Marazzi espère construire à l'extrémité est des jardins de Beaulieu.

L'UDC vire de bord

Malheureux radicaux! Tout laisse à penser qu'ils vont être doublés par l'UDC. «Nous, nous avons prévu une communication ce vendredi», confie Philipp Stauber, chef d'un groupe parlementaire qui est passé de huit à quatorze élus au printemps dernier.

Le responsable UDC ne tergiverse pas sur la nature de l'information à venir: «Si le Conseil communal adopte le projet Taoua, nous lui demanderons de soumettre automatiquement la construction de cette tour à l'approbation du peuple par la voie du référendum spontané.»

Dès lors, les faux-fuyants radicaux se dissipent. C'est très certainement la même demande qui sera bientôt annoncée, concède-t-on à demi-mot au parti.

Motivations opposées

Un référendum spontané éviterait aux opposants de se lancer dans la collecte de plus de 8000 signatures (10% du corps électoral) dans le délai fort bref de 20 jours. Le Mouvement pour la défense de Lausanne et les riverains du Collectif Beaulieu envisageaient de se lancer dans l'aventure. Pourquoi leur épargner cette peine? Du côté radical, l'idée est dans l'air depuis quelques mois. Selon ses partisans, le référendum spontané permet d'engager une dynamique positive. Donner rendez-vous aux citoyens, c'est prendre l'initiative du débat populaire, et affirmer l'importance de Taoua pour l'avenir de Lausanne.

L'UDC est dans une autre logique. Avant l'été, ses élus communaux étaient en majorité pour la tour. Après les élections, des avis réfractaires ont été émis. Une consultation a donc été menée cet été. Philipp Stauber résume: «Un tiers de nos élus sont pour la tour Taoua, un tiers contre, et un tiers pour qu'une planification sur l'implantation des tours à Lausanne précède la décision concernant Beaulieu.»

Il y a fort à parier que les Verts et le groupe La Gauche (POP et Solidarités) voteront pour le référendum spontané, et qu'au moins une partie du PS suivra. Il ne reste donc plus qu'à savoir quand les Lausannois diront oui ou non à Taoua.

Les Lausannois souhaitent avoir le dernier mot

Pour le syndic Daniel Brélaz, cela ne fait guère de doute: «Si deux groupes parlementaires demandent le référendum spontané, il y a toutes les chances pour que le Conseil communal aille dans ce sens.» Cet instrument démocratique n'est que rarement utilisé, relève le magistrat. Durant la législature écoulée,

le projet de local d'injection n'y avait pas survécu. En 1992, la Municipalité avait recouru à cette démarche dans l'espoir que les Lausannois renoncent à un aéroport à la Blécherette. Elle avait perdu.

Cela ne traumatise pas Daniel Brélaz. Il relève qu'à Zurich, les deux récents scrutins portant sur des projets de deux tours ont été gagnés. Et, en juin dernier, un sondage réalisé auprès de 400 Lausannois a dégagé une majorité de 56% pour la construction de la tour Taoua. A cette occasion, 75% des sondés s'étaient prononcés en faveur d'une votation populaire sur ce sujet.

La date du débat au Conseil communal sera arrêtée mercredi prochain. Selon l'état des travaux de la commission qui a examiné le projet, ce sera ou le 30 août, ou le 13 septembre. (Newsnet)

Créé: 27.12.2011, 09h39

Aucun commentaire pour le moment